

Juvisy

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE JUVISY-SUR-ORGE // N°297 // Avril 2021

GRAND
PARIS

GROUPE SCOLAIRE

**Budget 2021,
écrivons l'avenir !**

RETROUVEZ-NOUS SUR JUVISY.FR



ÉDITO DE MADAME LE MAIRE

DOSSIER

4-7 • Le budget 2021

GÉNÉRATIONS

- 8 • Séjours d'été : quelle destination pour mon enfant ?
- 9 • La commission d'attribution des places en crèche.
- 10 • Centre de loisirs : au revoir et merci Rachid Najibe !
- 11 • Vaccination des plus de 75 ans.

CULTURE

- 12 • Ecole d'art : exposition Panorama à l'espace Marianne.
- 13 • Aider au renouvellement des associations.
- 14 - 15 • Portrait : Jean-Pierre Delcros.

TRAVAUX | ENVIRONNEMENT

- 16 • Arrêtons de nourrir les pigeons !

COMMERCE

- 17 • Des cocktails 100% made in Juvisy !

SANTÉ

- 18 • Ouverture prochaine de la maison de santé Seine.

SÉCURITÉ

- 19 • Vers une fermeture systématique des établissements qui génèrent des nuisances !

UNE JOURNÉE AVEC MADAME LE MAIRE



Vous souhaitez découvrir la vie municipale et le quotidien de votre Maire ? Une fois par mois, Lamia Bensarsa Reda invite une Juvisienne ou un Juvisien à passer une journée à ses côtés.

Rendez-vous :

Mardi 6 avril
à l'hôtel de ville

*(modification possible en fonction de la crise sanitaire)
L'horaire précis sera communiqué en fonction de l'agenda de Madame le Maire*

Vous souhaitez participer, rien de plus simple. Formulez votre demande par mail et envoyez-la à :
lemaire@mairie-juvisy.fr

HÔTEL DE VILLE - 6 RUE PIVER 91260 JUVISY-SUR-ORGE

+ D'INFOS : 01 69 12 50 39

Juvisy
GRAND PARIS



“ S’il me tarde de vous retrouver et de partager à nouveau de bons moments, je mets à profit ce temps suspendu pour concrétiser les engagements pris devant vous il y a près d’un an aux élections municipales



JUVISY magazine : Directrice de la publication, Lamia Bensarsa Reda. Rédacteur en chef, Moïse Fournier. Secrétariat de rédaction, Moïse Fournier. Rédaction, Moïse Fournier. Photos, Moïse Fournier (sauf mention contraire). Photo de Une, Moïse Fournier. Création, Romy Juret, Julie Ducarne. Mise en page, Julie Ducarne. Impression, Grenier. Diffusion, Le diffuseur de la Ville de Juvisy. Tirage : 9 000 exemplaires. Imprimé sur papier recyclé Respecta. Signalez un problème de distribution au 01 69 12 50 06. Date de parution : 23 mars 2021. Mairie de Juvisy 6 rue Piver 91260 Juvisy-sur-Orge.



Retrouvez toutes les infos, photos et vidéos sur notre page facebook

Les nouvelles mesures prises par le gouvernement sont un nouveau coup dur. Nous éprouvons tous un sentiment de lassitude et de régression après une année entière d’efforts, de restrictions et de peur face au virus. Nous ne pouvons que tenir, même si les consignes de l’Etat, empêtré dans ses ordres et contre-ordres permanents, ne sont pas toujours cohérentes. En tant que Maire, il me revient de faire appliquer les instructions de ce troisième confinement, et ce n’est pas de gaité de cœur.

Nous cherchons ce qui pourra nous redonner espoir. Les incertitudes du marché de l’emploi et le manque de visibilité sur la levée des contraintes sanitaires empêchent beaucoup de familles de se projeter. C’est le rôle des pouvoirs publics, nationaux et locaux, d’intervenir quand chacun se demande de quoi l’avenir sera fait. Une première réponse est donnée avec le plan de relance de l’État, décliné localement en partenariat avec les régions, les intercommunalités et les communes.

Le Conseil Municipal vient d’adopter son budget pour l’année 2021 et notre municipalité s’inscrit résolument dans une relance écologique et au service de toutes les générations. Sur les 3 années à venir, plus de 12 millions d’euros seront consacrés à l’investissement pour nos écoles, nos bâtiments publics, notre santé, notre environnement. Cette enveloppe vient en plus du fonctionnement courant des services de la ville. Nous pouvons investir grâce à une

excellente gestion des deniers communaux : le taux de la taxe foncière n’augmentera pas pour la huitième année consécutive, les tarifs de la cantine et des autres prestations seront inchangés et la dette par habitant restera au plus bas.

S’il me tarde de vous retrouver et de partager à nouveau de bons moments, je mets à profit ce temps suspendu pour concrétiser les engagements pris devant vous il y a près d’un an aux élections municipales. Au sortir de la crise, j’aurai plusieurs projets à vous présenter pour améliorer notre cadre de vie et sur lesquels votre avis comptera.

Je voudrais enfin profiter de ces lignes pour me féliciter du fonctionnement de nos écoles depuis la rentrée scolaire de septembre. Le succès de cette bonne décision repose avant tout sur les enseignants, les agents communaux et les enfants eux-mêmes qui font preuve d’un grand sens des responsabilités. La prudence de tous permet de maintenir la restauration scolaire avec un service chaud quand d’autres villes ont fait le choix de paniers-repas froids. De la même manière, les fermetures temporaires de classes pour cause de cas covid restent très limitées. C’est une petite victoire et je tenais à la saluer.

*Très sincèrement
Lamia Bensarsa Reda*

LE BUDGET 2021

BIEN GÉRER POUR MIEUX VIVRE AUJOURD'HUI
ET INVENTER DEMAIN !

Le 18 mars dernier, le Conseil municipal votait le budget 2021. Dans la continuité des orientations financières réalisées par l'équipe municipale depuis 2014, le budget pour l'année 2021 témoigne d'une gestion au plus juste, sans hausse d'impôts ni de la tarification des services aux familles, afin de préserver un service public de qualité et anticiper l'avenir. Nous avons rencontré Sébastien Bénéteau, adjoint au Maire en charge des finances, qui nous explique comment ce budget a été construit.



Sébastien Bénéteau
1^{er} adjoint au Maire
chargé des Finances, de l'état-civil
et des affaires générales



JGP : En quelques mots, pouvez-vous rappeler dans quel contexte vous avez élaboré le budget municipal 2021 ?

Sébastien Bénéteau : Tout d'abord, nous avons bien évidemment reconduit les dépenses liées à la crise sanitaire, mais en considérant que la vie normale doit reprendre le plus vite possible. Ce budget témoigne donc une nouvelle fois de la volonté de la municipalité d'aller de l'avant, d'assurer la continuité complète du service public et de protéger les familles ! Ainsi, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les tarifs des services aux familles (cantine, centre de loisirs, aînés...) pour ne pas répercuter sur elles les nouvelles dépenses liées à la Covid-19.

JGP : Comment définiriez-vous ce budget ?

Sébastien Bénéteau : Une gestion équilibrée de la dépense publique ! Il faut bien comprendre que le budget est le seul levier dans les mains des communes pour améliorer la vie des habitants et des générations futures. C'est le sens des engagements que nous avons pris devant les Juvisiennes et les Juvisiens lors des élections municipales. Le concept de « Ville qui rassure » que nous avons développé, c'est aussi une Ville qui protège le pouvoir d'achat des ménages, surtout en période de crise, et qui anticipe l'avenir et ses grands enjeux.

JGP : Quels sont vos grands projets

pour l'avenir ? Comment sont-ils financés ?

Sébastien Bénéteau : La construction du nouveau groupe scolaire ! Le financement de ce vaste projet est pérennisé, parfaitement équilibré entre les fonds municipaux, les subventions (du Département entre autres) et avec un recours maîtrisé à l'endettement. Concernant la dette, la limite est claire : ne pas augmenter le volume de dettes actuel, lequel a largement baissé depuis 2014. Investir pour l'avenir, c'est aussi poursuivre la rénovation des écoles, la création des aménagements cyclistes, l'ouverture d'une troisième maison de santé, la valorisation du cadre de vie, la mise en place d'une navette avec un minibus hybride...

JGP : C'est avec la même logique que vous avez élaboré ce budget, mais existe-il des différences avec les années précédentes ?

Sébastien Bénéteau : En premier lieu, je tiens à saluer le travail réalisé par Francis Saint-Pierre, mon prédécesseur, qui a fait un travail remarquable avec Robin Reda et Michel Perrimond pour assainir les finances communales et offrir à la Ville des marges de manœuvres pour améliorer le service public tout en anticipant l'avenir avec Lamia Bensarsa Reda. Pour la première fois, nous avons présenté un plan d'investissement étalé sur trois ans de 12,8 millions d'euros dont 8,7 millions

d'euros consacrés à l'enfance et au secteur scolaire ! Vous le voyez, nous faisons une nouvelle fois le pari de l'avenir !

JGP : Cette année, la taxe d'habitation n'est plus payée par près de 80% des ménages. Comment est-elle compensée dans le budget communal ?

Sébastien Bénéteau : Comme l'avait annoncé le Président de la République, la taxe d'habitation aura complètement disparu en 2023. D'un point de vue comptable, elle est quasiment compensée par la fusion des taux communaux et départementaux de la Taxe foncière. En clair, ce sont désormais les communes qui perçoivent la part du Département sur la taxe des propriétaires, via un mécanisme qui compense la perte de la Taxe d'habitation. Pour ma part, je pense que cette réforme introduit une sorte d'inégalité : seuls les habitants propriétaires paieront des impôts, c'est faire reposer l'effort fiscal sur à peine la moitié des habitants. Cette mesure renforce l'idée que le service public communal est une simple prestation. Il aurait fallu trouver un autre moyen pour augmenter le pouvoir d'achat des ménages !



SUPPRESSION TOTALE ET DÉFINITIVE DE LA TAXE D'HABITATION

Le projet de loi de finances de l'année 2020 prévoyait la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation a définitivement été supprimée en 2020.

Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement est de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022, avant une suppression totale en 2023.

Fusion des taux

communaux et départementaux de la Taxe foncière :

Une opération neutre pour le contribuable et pour la Ville !

TAXE FONCIÈRE DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

	Commune	Département	Total
Taux 2020	37,94%	+ 16,37%	= 54,41%
Taux 2021	54,41%	+ 0%	= 54,41%

Répartition des dépenses de fonctionnement

22,6

Millions d'euros
Dépenses annuelles
de fonctionnement
pour votre quotidien

22%

**Famille, petite
enfance, aînés,
social**

15%

**Cadre de vie, environnement,
domaine public et commerces**

34%

**Éducation
jeunesse**

9%

**Vie associative,
patrimoine
et culture**

13%

Bâtiments

6%

**sécurité,
prévention, santé**

1%

**Administration générale,
état civil**

FOCUS

500 000 EUROS POUR NOS ASSOCIATIONS !

C'est parce que nos associations sont des piliers de la vie locale, que la Ville de Juvisy les soutient indéfectiblement chaque année. En 2021, l'enveloppe inscrite au budget pour les associations juvisiennes permet la continuité des activités, en prenant en compte la situation sanitaire, mais aussi la naissance de nouveaux projets.

« Nous savons que nos associations traversent une période difficile, déclare Nathalie Rivet Mourey, adjointe au Maire en charge de la vie locale et associative. La crise du Covid se traduit pour nombre d'entre elles par l'inactivité, mais aussi une lassitude des bénévoles et des adhérents. Il est de notre devoir de les soutenir financièrement, car il ne faudrait

surtout pas qu'elles se découragent ou qu'elles abandonnent des projets. Nous consacrons 500 000 euros à l'action associative via notre politique de subventionnement. Nous veillons simplement à répartir ces subventions de la manière la plus juste. À cela, il faut ajouter l'entretien, la rénovation des équipements mis à leur disposition. »



Les principaux investissements pour 2021



1 million €

Travaux de consolidation de l'Observatoire, plantation d'arbres, rénovation de la toiture du Gymnase Ladoumègue, etc.



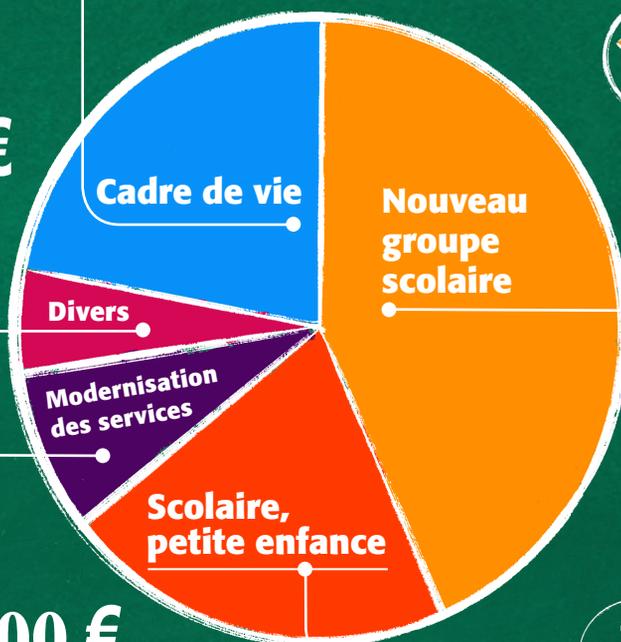
200 000 €

Mobiliers, matériel sportif pour les gymnases, etc.



1,9 million €

Nouveau groupe scolaire : première partie des travaux



300 000 €

Modernisation des services publics, renouvellement du parc informatique, etc.



700 000 €

Travaux de modernisation des écoles et de la crèche Montenard, etc.



SÉJOURS D'ÉTÉ

Quelle destination pour mon enfant ?

Élaboré par le service Education, le programme des séjours d'été 2021 vient de paraître. Retrouvez les destinations proposées avec leur descriptif, ainsi que l'ensemble des informations pratiques qui vous permettront d'inscrire vos enfants à un séjour.

6-11 ans

- **La Seyne-sur-mer** Méditerranée du 7 au 20 juillet et du 3 au 16 août
- **Saint Véran** – Les Monts de loisirs du 7 au 20 juillet et du 3 au 16 août
- **Neuvic** – Loisirs sports découvertes du 7 au 20 juillet et du 1^{er} au 14 août

12-14 ans

- **Mimizan** – Gliss'Expédition du 12 au 23 juillet et du 2 au 13 août
- **Montgenèvre** – Phenomen'Alpes du 13 au 26 juillet et du 1^{er} au 14 août

- **Pont Saint-Esprit** – Sous le soleil de l'Ardèche du 19 au 30 juillet et du 3 au 14 août.

Retrouvez le guide sur juvisy.fr
Rubrique Education

Et au Service Education-Jeunesse
Espace Marianne - Place Anatole France

Le service se tient à votre disposition pour toute information complémentaire au :
01 69 12 50 00

JEUNESSE

Le stage Bafa est reporté !

Prévu initialement du 21 au 28 février, le stage Bafa est reporté du 17 au 24 avril. Chaque année, la Ville aide les jeunes à obtenir leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. Ce diplôme non professionnel que vous pouvez obtenir dès l'âge de 17 ans est un précieux sésame vers l'emploi saisonnier. Les jeunes retenus recevront une aide de 50 euros, afin de financer la session de formation générale du Bafa organisée avec l'UCPA.

Retrouvez la fiche d'inscription et la charte Bafa sur juvisy.fr
Dossier à retourner à l'espace Marianne avant le 15 avril inclus.
+ d'infos : 01 69 12 50 00

AIDE AU LOGEMENT POUR LES JEUNES

Vous avez moins de 25 ans, un emploi en CDD, en CDI ou en alternance depuis moins de 18 mois et avez besoin d'un coup de pouce pour financer votre nouveau logement ? Depuis le 18 février 2021, Action Logement, un organisme animé par les partenaires sociaux, avec le soutien du ministère chargé de la Ville et du Logement, vous propose une aide de 1 000 €.

www.actionlogement.fr

MULTISPORTS

Nouvelle édition du stage multisports

Du 19 au 23 avril, en partenariat avec des associations sportives juvisiennes, la Ville propose la nouvelle édition du stage multisports pour les enfants de 6 à 12 ans qui ne partent pas en vacances. Pour l'instant, le lieu retenu est le gymnase Ladoumègue, mais celui-ci pourra changer en fonction des indications qui seront précisées par la Préfecture, dans le cadre de la crise sanitaire. Une annulation est aussi possible, selon l'évolution de la crise de la Covid-19. Merci de votre compréhension. Dossier d'inscription disponible sur juvisy.fr à partir du 26 mars. Date limite d'inscription : 15 avril 2021
+ d'infos : 01 69 12 50 43

PETITE ENFANCE

La commission d'attribution des places en crèche

Elle a lieu une fois par an, entre la mi-mars et la fin avril, la commission d'attribution des places en crèche est organisée par le service Petite enfance. Cette année, 66 places seront libérées pour la rentrée de septembre. Cette année, la commission a traité 290 dossiers de demandes.

La commission est présidée par Amandine Costa, adjointe au Maire à la Petite Enfance, autour de laquelle sont présents l'ensemble des directrices de crèche et adjointes, la responsable du service, la responsable du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s et le personnel administratif du service.

Les dossiers sont répartis par groupes d'âge (correspondant aux sections d'enfants) et sont étudiés en fonction de leur date de demande et du contenu de la demande (structures demandées,

jours demandés, horaires et activité professionnelle du ou des parents).

À l'issue de la commission, plusieurs séries de courriers seront envoyées (entre avril et mai) :

- Les courriers positifs, avec demande de confirmation de la place, et les courriers négatifs.
- Une deuxième série d'envois de courriers positifs suivra en fonction des

refus de place reçues au service Petite Enfance. Les parents qui n'ont pas obtenu de place voient leur dossier conservé sur liste d'attente, pour une éventuelle entrée en cours d'année au cas où une place se libèrerait ou pour un passage à la commission de l'année suivante.

Service Petite Enfance
Espace Marianne
Tél. 01 69 12 50 00



EMPLOI

45 postes à pourvoir chez Babychou Services !

Plus que quelques mois et c'est déjà la rentrée des classes ! Afin d'anticiper les futurs besoins des parents, l'agence Babychou Services de Juvisy commence ses recrutements dès le mois d'avril.

Les familles qui font appel à l'agence Babychou Services de Juvisy recherchent des personnes disponibles pour s'occuper des enfants, les accompagner à l'école ou à la crèche, aller les chercher et s'en occuper jusqu'au retour des parents.

Les missions peuvent avoir lieu en semaine ou le week-end, le soir ou en journée.

Comment postuler ?

Vous êtes étudiant(e), retraité(e), à la recherche d'un emploi et vous êtes intéressé ? N'hésitez pas à contacter l'agence Babychou Services de Juvisy :

- Par téléphone au 06 30 47 03 36
- Par mail à contacts91juvisysurorge@babychou.com
- Depuis le site internet www.babychou.com

CENTRE DE LOISIRS

Au revoir et merci **Rachid !**

Après 7 ans passés comme coordinateur des accueils de loisirs et périscolaires, Rachid Najibe quitte Juvisy, une ville qu'il aime particulièrement, afin de poursuivre sa route. Nous avons souhaité lui dire officiellement au revoir et surtout merci pour tout ce qu'il a apporté aux familles.

PERMANENCES ÉCRIVAINS PUBLICS

Depuis le 3 mars dernier, les permanences écrivains publics ont repris à la Maison de la Justice et du Droit.

- tous les mercredis matins de 9h à 12h
- uniquement sur rendez-vous au : 01 69 57 82 80

Maison de la Justice et du Droit
4 Avenue François Mitterrand
91200 Athis-Mons

Rachid Najibe a découvert l'animation à l'âge de 16 ans, en tant que bénévole et ce fut une véritable révélation. Après ses études, il a fait le choix de travailler dans le secteur associatif de l'animation pour en gravir les échelons au fil des années. Pour lui, ce métier, c'est d'abord une passion. Une passion qui l'a conduit en 2014 à venir travailler à Juvisy « pour relever le challenge » comme il dit et accompagner la Ville dans la mise en place de nombreux projets. « J'ai occupé différents postes à responsabilités, notamment dans des centres sociaux. J'ai tout de suite saisi l'opportunité juvisienne et l'avenir m'a prouvé que j'avais bien fait ! J'ai adoré travailler aux côtés de l'équipe municipale, des services municipaux, des enseignants et surtout des familles ! Nous avons porté des projets d'envergure et relevé des paris, comme la mise en place des centres de loisirs de proximité qui facilitent véritablement la vie des enfants et des parents. Durant 7 ans, notre seul leitmotiv a été d'offrir un accueil de qualité à tous les niveaux et j'en suis fier ! »

Le 31 mars, Rachid reprendra sa route vers un poste de direction régionale de la Fédération Léo Lagrange. Une consécration pour un homme qui a voué sa vie à l'éducation et à l'animation. Revenant sur des souvenirs heureux et émouvants, il vit ce départ avec un petit pincement au cœur. « Je me souviens notamment de la période des inondations en 2016, quand nous avons permis à certaines familles du quartier Seine de penser à autre chose en les invitant à la projection d'un film à Varda. Je suis aussi très fier de la mobilisation des équipes et du service Education depuis le début de la crise Covid pour assurer la continuité du service aux familles. Pour tout cela, je veux remercier chacun de mes collègues. »

Au nom de tous les enfants qui ont été si bien accueillis depuis 2014, nous vous remercions cher Rachid ! Bonne continuation.





SERVICE DES AÎNÉS

Vaccination des plus de 75 ans

Chaque jour depuis le début de la campagne de vaccination, Sébastien, agent au service des Aînés, accompagne des personnes de plus de 75 ans se faire vacciner en fonction des créneaux et des doses de vaccins disponibles.

- À Juvisy, 1 584 seniors de plus de 65 ans (soit 8.8 % de la population totale) sont recensés sur le fichier Communal, dont 848 personnes de plus de 75 ans.
- Madame le Maire attend une réponse favorable de la Préfecture à sa demande pour l'ouverture d'un centre de vaccination à l'hôpital de Juvisy le plus rapidement possible.

Légende des photos : Lundi 9 mars, trois personnes avaient rendez-vous au centre de vaccination de Savigny-sur-Orge et une autre à Athis-Mons. Un joli moment d'espoir pour nos seniors vers un retour prochain à la vie normale.

+ d'infos :
Service des Aînés / Espace Marianne
Tel. 01 69 12 50 05



ÉCOLE D'ART

Exposition Panorama à l'espace Marianne

Jusqu'au 3 mai 2021, l'atelier de dessin-peinture adultes de l'École d'art Camille Lambert dirigé par Marc Rebollo vous propose une sélection de travaux à l'acrylique sur papier réalisés en 2020-2021.

Avec une approche contemporaine, les élèves ont revisité les thèmes majeurs de la peinture, tels que le motif floral, le paysage, le volume et la composition abstraite. Panorama inaugure l'espace exposition récemment aménagé par la Ville au rez-de-chaussée de l'espace Marianne.

Venez découvrir les œuvres de : **Miharu AKATSUKA, Miyase ATAS, Fatima BAZIZ, Lucie BOUCHU, Agnès**

CHALAUX, Mireille COETMEUR, Marie-Chantal COSTES, Michele DELGADO, Elisa GAFFRE, Joël GREGOGNA, Hugo GUILLAUME, Marie-Agnès LEFEVRE, Annick MOUGEL, Marie MUSA, Bich Thuy NGUYEN, Ilham TANOUTI, Annick THOMAS.

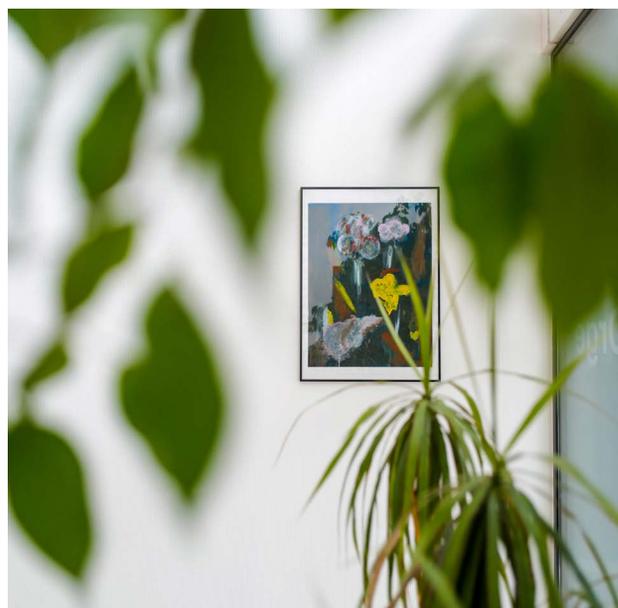
**Du 7 mars au 3 mai 2021
Espace Marianne Place Anatole France
Grande rue // Tel. 01 69 57 82 50**

LE CARNET DE LA MÉDIATHÈQUE

Du mardi 2 avril au samedi 17 avril
Exposition Les fées parlent d'elles-mêmes, collages papier et histoires contemporaines du Collectif La Fauvette à Tête Noire. Vernissage dédicace : vendredi 2 avril de 15h à 17h et samedi 17 avril de 10h à 12h30. Tout public.

Mercredi 7 avril – 10h30 à 11h15
Racontines. Entrée libre.
Jauge de 6 personnes.

Mardi 21 avril – 10h30 à 11h15
Atelier créatif surprise à partir de 5 ans.
Jauge de 6 personnes.
Sur inscription au 01 69 57 82 00.



COMBATTANTS

Faire émerger des porteurs de mémoire

Le 17 février dernier, Raymond Soligo rencontrait le Directeur départemental de l'Organisation Nationale des anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG) afin d'évoquer un certain nombre de sujets. A l'ordre du jour : renouvellement des bureaux des associations de combattants, notamment celui de l'antenne juvisienne de l'Union Nationale des Combattants.



JGP : Quelles sont les raisons de votre rencontre avec l'ONAC-VG ?

RS : Le constat est sans appel : les associations de combattants souffrent d'un manque de renouvellement ! À Juvisy comme ailleurs, ce problème se pose et c'est pour tenter de trouver des solutions que Madame le Maire et moi-même avons souhaité nous rapprocher de l'ONAC-VG.

JGP : Comment s'explique ce désintérêt des jeunes générations pour intégrer les associations ? Avez-vous envisagé des moyens d'action ?

RS : Les raisons sont multiples ! Déjà, les anciens combattants et victimes de guerre souffrent d'une image injustement « vieillotte ». Il faut bien comprendre que la fin du service militaire, donc du « citoyen soldat », il y a plus de 20 ans,



Raymond Soligo
Adjoint au Maire chargé de la
Prévention, de la citoyenneté et du
devoir de mémoire.

a quelque peu éloigné la population de son armée. Si les soldats sont aujourd'hui professionnels, il n'en demeure pas moins que le poids social et mémoriel des associations de combattants est toujours aussi important que jadis. C'est d'abord ce message que nous avons convenu de porter auprès d'éventuels anciens militaires juvisiens qui auraient participé à des théâtres d'opération plus récents, comme l'Afghanistan ou le Sahel. L'actualité nous le montre : on peut déjà être ancien combattant à 25 ans et on peut ainsi vouloir s'engager autrement, notamment pour défendre les droits de ses camarades et faire vivre le souvenir. C'est d'abord un travail de communication et d'information que nous avons convenu de faire avec l'ONAC-VG.

JGP : Comptez-vous travailler sur d'autres projets ?

RS : Oui et nous avons évoqué de nombreux autres sujets. Je pense que cette rencontre a jeté les bases d'un partenariat solide entre la Ville et l'ONAC-VG. Au-delà du partage d'informations et de l'aide fournie par l'ONAC-VG pour aider nos associations à se renouveler, nous avons convenu de conduire des projets pédagogiques et intergénérationnels, historiques et artistiques (expositions, conférences...) lorsque la situation sanitaire le permettra.

+ d'infos : 01 69 12 50 56

HOMMAGE

François Armellini nous a quittés

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparation de François Armellini, le 5 mars dernier. Ancien Président de la FNACA, François laissera le souvenir d'un homme généreux et profondément altruiste.

« Avec lui, c'est une partie de la mémoire de la ville qui s'en va, déclare Madame le Maire. L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même tenons à saluer la mémoire d'un homme qui a passé sa vie au service des autres, pour faire reconnaître les droits de ses camarades anciens combattants notamment, mais aussi en transmettant le souvenir de la guerre d'Algérie aux plus jeunes générations. François a été le maître de cérémonie des commémorations de la Ville et je me souviens du trac qu'il avait avant chacune d'elles. Il voulait que tout se passe bien et, grâce à lui, tout s'est toujours bien passé. Aujourd'hui, c'est un Juvisien emblématique qui s'en va.

Pour moi, c'est aussi un ami sincère. » François Armellini est mort entouré des siens. Au nom de tous les habitants, particulièrement ceux qui l'ont connu et qui l'appréciaient à Juvisy, la municipalité lui rend un dernier hommage avec ces quelques lignes. Nous présentons aussi toutes nos condoléances à sa famille, ainsi qu'à Thérèse Mongénie, sa grande amie qui lui a succédé à la Présidence de la FNACA. Au revoir cher François.





Jean-Pierre Delcros

Chaudronnier haute couture !

AGENDA DES COMMÉMORATIONS

DIMANCHE 18 AVRIL 10H

Souvenir du bombardement de Juvisy au Monument aux Morts. Cimetière ancien, cimetière nouveau et devant la caserne des pompiers. Navette en bus.

DIMANCHE 25 AVRIL À 10H30

Journée du souvenir des victimes de la déportation, au Monument aux Morts. Cimetière ancien, rue Petit.

SAMEDI 8 MAI À 10H30

Commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie, au Monument aux Morts. Cimetière ancien, rue Petit. Navette en bus.

VENDREDI 18 JUIN À 18H30

Commémoration de l'anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940. Devant la stèle du Général de Gaulle, impasse Blaise Pascal.

Attention : les manifestations sont susceptibles de se dérouler à huis-clos selon l'évolution de la crise sanitaire.

Infos : 01 69 12 50 56

Jean-Pierre Delcros, c'est l'artiste et l'artisan qui se mêlent pour ne faire qu'un. L'intelligence de ses mains et une sensibilité à fleur de peau ont amené ce chaudronnier tôlier dans l'aéronautique à travailler pour Thierry Mugler et Paco Rabanne.

Issu d'une famille installée depuis très longtemps à Juvisy, Jean-Pierre Delcros a suivi les traces de ses aïeux en travaillant de ses mains. Si les Delcros sont des plombiers connus et reconnus de notre ville, c'est vers la chaudronnerie tôlerie que se dirigera Jean-Pierre. Son CAP en poche, le jeune homme a très vite trouvé du travail dans le secteur aéronautique où sa profession le conduira à dépanner des avions dans le monde entier. Amoureux de son métier, une autre passion l'anime et le fait rêver depuis son plus jeune âge : la création de bijoux en métal ! « *Même si j'ai toujours rêvé de rencontrer Mugler et Rabanne, deux immenses artistes qui ont su bouleverser les codes et ouvrir les grandes collections au travail du métal, je n'imaginai pas travailler pour eux. Mon entrée dans le monde de la mode, c'est un coup de culot ! Je réalisais des gros bijoux pour ma femme, mais elle les portait rarement. Un jour, un collègue dont l'amie était mannequin m'a invité à présenter mes créations à Mugler. C'est dingue, j'ai eu un rendez-vous !* »

À partir de ce moment, une nouvelle vie commence pour Jean-Pierre. Laissant de côté les

aéroports, il consacra 10 ans aux défilés de mode. « *Mugler a inventé le concept de femmes robots, vêtues de bustiers, de combinaisons métalliques. Il m'a laissé donner vie à ses rêves ! Je savais exactement ce qui lui convenait et il me laissait la plus totale autonomie. Avec Rabanne, c'était différent.* » On se souvient de la merveilleuse Joanna Shimkus, brillant de mille feux dans sa robe de métal dans « Les aventuriers » de Robert Enrico en 1968. Avec cette robe, le couturier espagnol inventait le concept de « haute soudure » et ouvrait une voie immense. « *J'ai toujours admiré cet homme. J'ai réussi à le rencontrer et notre collaboration ne m'a pas déçu ! Il était attentif au moindre de mes gestes, à la technique, au métier de l'artisan. Je me suis aperçu qu'il aimait passionnément le beau geste, le travail des ouvriers.* » Point d'orgue de sa collaboration avec Paco Rabanne : la collection automne-hiver 1995 avec les fameuses cages de tête en laiton doré qui ont fait parler le monde entier.

Donnant la priorité à l'éducation de ses enfants, Jean-Pierre a repris sa vie de chaudronnier aéronautique, sans pour autant arrêter la création. « *J'ai continué à réaliser des bijoux que je vendais sur les marchés, notamment à Paris, dans le 16^{ème} arrondissement.* » Aujourd'hui, Jean-Pierre Delcros nous invite à découvrir ses créations sur son compte Instagram.

 delcrosjp



FAUNE

Arrêtons de nourrir les pigeons !

Dans de nombreux départements, le pigeon est considéré comme une espèce nuisible, du fait notamment des maladies dont il peut être le vecteur, mais surtout des dégradations qu'il occasionne. Si le geste part d'un bon sentiment, nourrir les pigeons est une mauvaise idée, surtout dans l'espace urbain. Voici deux bonnes raisons de ne pas le faire...

Nuisances et dégradations :

Les pigeons sont responsables de nuisances olfactives avec leurs déjections (un pigeon seul produit douze kilos d'excréments par an), mais aussi de nombreuses dégradations sur les maisons, le domaine public ou les véhicules.

Le pigeon peut être vecteur de maladies :

La surpopulation de pigeons peut causer des troubles sanitaires, car les excréments du pigeon sont un réservoir à maladies dont :

- **Ornithose : état grippal**
- **Maladie de Newcastle : grippe et fièvre**
- **Asthme allergique**
- **Cryptococcose : atteinte aux poumons**

L'homme est directement responsable des dégradations commises par les pigeons, car en les nourrissant, il entretient un rapport de dépendance avec ces animaux. Si l'on arrête de leur donner à manger, la colonie se réglera d'elle-même si elle ne trouve plus de quoi survivre. Une seule solution pour réguler leur colonie : ne plus leur donner à manger !

ESPACES VERTS

Plantations d'arbres dans le parc Argeliès

La rénovation du parc Argeliès touche à sa fin. Après la création de nouveaux cheminements, l'installation d'éclairages basse consommation et de jeux pour enfants, le programme de plantation d'arbres arrive à son terme.

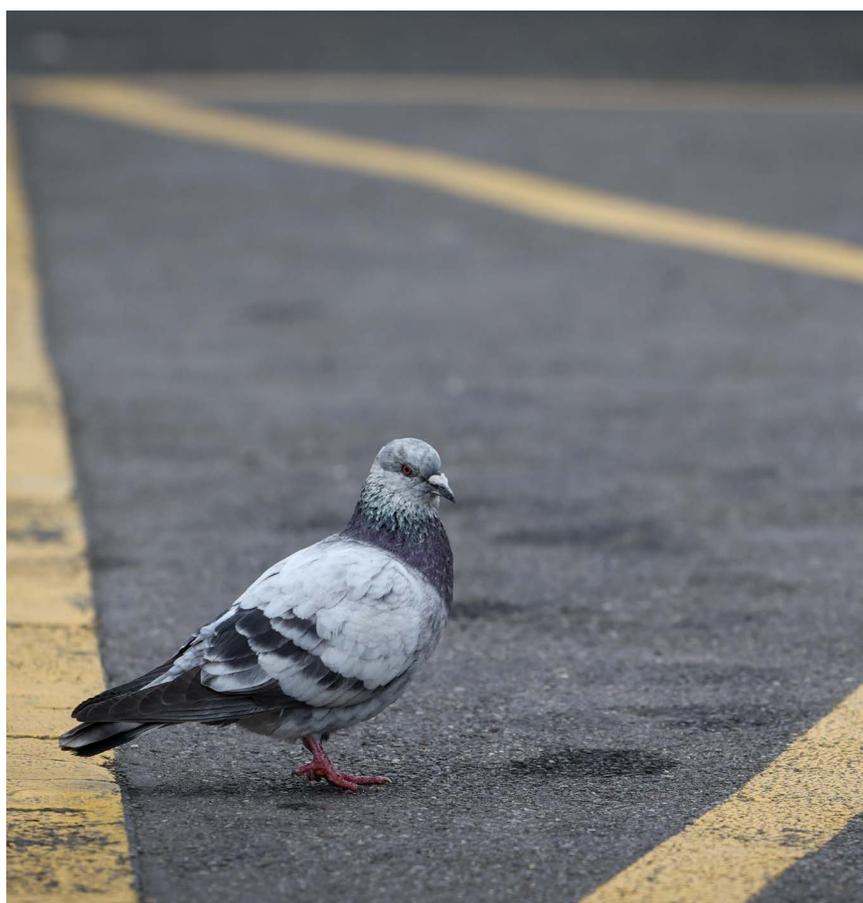
Mardi 16 mars, ce sont 5 arbres qui ont été plantés par les jardiniers de la Ville, conformément aux engagements pris par la municipalité devant les habitants en comité de quartier. Le parc Argeliès est désormais un véritable lien naturel entre la gare et la rue Monttessuy. C'est aussi un espace ouvert aux familles et aux activités de plein air.



ON N'AIME PAS !

Les dégradations volontaires des armoires fibre !

Le 5 mars dernier, les habitants du secteur de l'avenue du Général de Gaulle ont eu la mauvaise surprise de voir leur connexion Internet interrompue après l'intervention d'un soi-disant technicien dans l'armoire. Il s'avère que de nombreux câbles avaient été sectionnés volontairement.





RÉGION ILE-DE-FRANCE

Assist'entreprise

Assist'entreprise, c'est le nouveau service anonyme et gratuit mis en place par la Région Ile-de-France pour venir en aide aux TPE et PME franciliennes menacées par la crise sanitaire. Ce dispositif vous offre un accès à des experts pour prévenir les risques de défaillance et identifier rapidement les solutions à mettre en œuvre.

+ d'infos : <https://www.iledefrance.fr/assist-entreprise-des-experts..>

Aide au loyer

Votre commerce a dû fermer en raison du second confinement de novembre 2020 ? Pour vous aider, la Région Île-de-France met en place une subvention exceptionnelle de 1 000 € à destination des commerces ayant fait l'objet d'une interdiction.

<https://www.iledefrance.fr/aide-au-loyer-pour-la-relance-des-commerces>



ENTREPRISE LOCALE

Des cocktails 100% made in Juvisy !

Juvisien depuis 6 ans, Robin Céret est un jeune entrepreneur inventif et dynamique qui a créé Cockteille, une entreprise de fabrication artisanale de cocktails.

Cockteille est une nouvelle entreprise juvisienne qui est née il y a un peu plus de deux ans. À sa tête, Robin Céret, un jeune fabricant de cocktails artisanaux en bouteille qu'il propose désormais en livraison à domicile dans toute l'Île-de-France. « Même si nous traversons une période difficile, je vois une progression des commandes. Aujourd'hui, je gère moi-même les livraisons et je travaille avec Uber eat, mais aussi Chronopost pour les envois plus éloignés. » Titulaire d'un Master en informatique, Robin a mis au point un site performant et facile d'utilisation. En quelques clics, vous pouvez commander et payer vos cocktails et mocktails (sans alcool) très facilement. « Je suis en train de finaliser ma plateforme de vente en gros pour les pros, que je livre par caisse de 10 bouteilles. Mes produits commencent à être reconnus par nombre d'entre eux. »

Parmi les 14 cocktails et 6 mocktails proposés sur la carte, le Take that nut est devenu une véritable légende. « Ce cocktail plaît beaucoup ! À l'instar du reste de ma carte, je n'utilise que de bons produits avec des 100% pur jus et, dès que c'est possible, des sirops maison. Il s'agit de cocktails ultra frais fabriqués dans les mêmes conditions que les cocktails servis dans les bars à cocktails et consommables pendant 2 semaines.

Ils sont donc particulièrement adaptés aux événements mais conviennent aussi parfaitement pour une dégustation à domicile. Les cocktails sont fabriqués localement à Juvisy. »

Retrouvez tous les cocktails et mocktails de Robin sur Facebook, Instagram et sur cockteille.fr.

Ouverture prochaine de la maison de santé Seine

C'était un engagement de l'équipe municipale, une maison de santé pluridisciplinaire va ouvrir ses portes dans le quartier Seine. Nous avons rencontré Didier Fossé et Jean-Claude Nasse qui nous en ont dit un peu plus sur la troisième maison de santé de Juvisy.



Didier Fossé, médecin coordonnateur de la maison de santé pluridisciplinaire et Jean-Claude Nasse, adjoint au Maire chargé de la Santé, des affaires sociales et du logement.

MSP CENTRE VILLE

Bienvenue au Docteur Sebaa !

Depuis quelques jours, un rhumatologue est venu renforcer l'équipe de la Maison de Santé pluridisciplinaire du Centre. Bienvenue au Docteur Sebaa, qui est aussi spécialiste en médecine du sport et en auriculothérapie.

Juvisien depuis de nombreuses années, le Docteur Karim Sebaa accueille désormais ses patients à la Maison de santé de Juvisy, une structure qu'il connaît bien. « Le Docteur Fossé qui a créé le projet de MSP avec la Ville, est un vieil ami. Juvisy est une ville que j'aime et que je connais bien. J'y ai fait du sport durant des années, au sein du club d'Aïkido. » Passionné par les pratiques sportives, le Docteur Sebaa est aussi médecin du sport. Référent éducation thérapeutique santé et sport auprès de l'ARS, il a aussi été médecin fédéral de la Fédération de Basketball et celle de Parachutisme.

En clinique et en ville, le Docteur Sebaa soigne notamment des patients souffrant du dos, des personnes obèses et des parcours de soins longues maladies. Nous sommes heureux de l'accueillir à la Maison de Santé



JGP : Où se situe exactement la maison de santé du quartier Seine et comment se présente t-elle ?

Jean-Claude Nasse : La MSP Seine se situe au 5 rue Lucie Aubrac, en face de l'école Tomi Ungerer. Comme nous l'avons annoncé il y a quelques mois, trois cabinets ont été aménagés dans les 140 m² de l'espace qui a été mis en conformité pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite. Cette création s'intègre dans le projet global de couverture de la Ville comme la municipalité s'y est engagée.

JGP : Pouvez-vous nous parler un peu du projet médical de cette structure ?

Didier Fossé : Il s'agit de trois cabinets de médecine générale. Nous sommes en train de chercher activement des confrères et consœurs qui pourront bénéficier de cette structure moderne et équipée. Pour servir une patientèle de plusieurs centaines de personnes.

JGP : De manière plus générale, pouvez-vous nous parler de l'actualité de la Maison de Santé et de projets d'avenir ?

Jean-Claude Nasse : La Ville poursuit son action d'accompagnement de la MSP en soutenant la mise en place d'un réseau de télémédecine afin d'être en réseau entre l'ensemble des praticiens de la MSP, mais aussi ceux des hôpitaux du secteur.

JGP : Les praticiens de la MSP ont-ils commencé à vacciner ?

Didier Fossé : Bien entendu ! Nous vaccinons le week-end nos patients âgés de 50 à 74 ans avec comorbidités. Malgré les difficultés pour obtenir les doses de vaccins, comme vous pouvez l'imaginer ! Je dois personnellement vacciner 320 personnes qui entrent dans cette catégorie, mais je n'ai pas encore les doses...

CELLULE DE VEILLE

Lutter contre le trafic de drogue

Mercredi 17 mars, Madame le Maire a évoqué avec Monsieur le Commissaire les secteurs problématiques en termes de trafics de drogue, notamment la vente de cannabis à l'intersection de la rue George Sand et de la rue de Draveil. Si les contrôles et les opérations récurrentes menées par la Police municipale, conjointement avec la Police nationale, semblent se traduire par une baisse d'activité des dealers à cet endroit, leur présence est encore bien réelle.

« J'ai été interpellée à de multiples reprises par des habitants et des commerçants excédés à juste titre par ce trafic, déclare Lamia Bensarsa Reda. J'ai pu m'en apercevoir le samedi 6 mars lors de mon immersion en patrouille avec les policiers municipaux, les contrôles et les verbalisations sont de nature à perturber le trafic. Pour autant, le sentiment d'impunité dont semblent jouir les délinquants est inacceptable et je comprends parfaitement le voisinage qui n'en peut plus ! Nous ne lâcherons rien, mais il faut aussi que la justice suive et fasse respecter les peines prononcées. »

Lors de la cellule de veille, le secteur Jules Ferry et celui du Chemin des écoliers ont également été évoqués. « Depuis plusieurs semaines, les policiers municipaux y patrouillent quotidiennement à pied. C'est un travail d'usure et de patience, mais nous mesurons cependant des résultats, car nous verbalisons systématiquement, notamment le non-respect du couvre-feu » conclut le chef de la Police municipale.



DÉBITS DE BOISSON

Vers une fermeture systématique des établissements qui génèrent des nuisances !

Le 18 mars dernier, le conseil municipal votait une délibération de création d'une commission relative aux débits de boisson. En d'autres termes, la possibilité pour le Maire de procéder à des fermetures administratives temporaires d'établissements défaillants ou gênants.

Par un arrêté préfectoral en date du 28 janvier 2021, le Préfet a délégué à Madame le Maire la compétence de prononcer des fermetures administratives d'établissements délivrant des boissons alcoolisées en cas d'atteinte à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique. « C'est une excellente nouvelle ! déclare Lamia Bensarsa Reda. Alors qu'il fallait attendre plusieurs mois auparavant, laissant à l'appréciation des services de la Préfecture la fermeture d'un établissement auteur de nuisances, nous pouvons aujourd'hui agir vite. Je remercie le Préfet de nous avoir entendus, car mes prédécesseurs et moi-même attendions cette mesure depuis longtemps. »

Concrètement, cette nouvelle disposition permet aussi une graduation de l'action, allant du rappel à l'ordre avec une mise en demeure à la fermeture temporaire par un simple arrêté municipal.

« Avec la Police municipale, nous sommes attentifs à plusieurs cas d'établissements qui ont été signalés par des habitants excédés par des nuisances. Je serai d'autant plus intraitable qu'un sentiment d'impunité s'est installé depuis trop longtemps chez les contrevenants. Je compte exercer ce pouvoir de police administrative aussi souvent que l'ordre et la tranquillité publics seront en jeu. »

ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS



2



1



3

- 1 UNE JOURNÉE AVEC LE MAIRE**
Mardi 2 mars, pour la deuxième fois, un Juvisien a passé une journée complète aux côtés de Lamia Bensarsa Reda afin de découvrir la vie municipale et le quotidien de Madame le Maire. Une journée chargée pour Didier C. qui était heureux de « visiter les coulisses » selon son expression.
- 2 HABITAT**
Le 3 mars dernier, une visite réunissant les financeurs et les opérateurs de la résidence intergénérationnelle de l'avenue de la Terrasse avait lieu. En présence de Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, de Monsieur le Député et des dirigeants de l'ALJT et du bailleur 1001 vies Habitat, Madame le Maire a présenté ce projet socialement novateur et de qualité architecturale, construit sur l'ancienne parcelle EDF.
- 3 VÉLO**
Samedi 6 mars, vous avez été nombreux à participer aux deux ateliers de réparation de vélos adultes et enfants devant l'espace Jean Lurçat. Une nouvelle session sera proposée avant l'été.
- 4 COMMÉMORATION**
Vendredi 19 mars, c'est devant le Monument aux Morts que Madame le Maire a tenu à rendre hommage à François Armellini, ancien Président de la FNACA, en célébrant l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.



4

**"J'AI JUSTE
JETÉ UNE CANETTE DANS LA RUE**

**C'EST PAS NON PLUS
LA FIN DU MONDE"**

Non, mais ça embête tout le monde !

**135€
D'AMENDE**

Juvisy GRAND
PARIS

**JETER UN DÉTRITUS SUR LA VOIE PUBLIQUE EST SANCTIONNÉ PAR UNE CONTRAVENTION DE 135€.
POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT, GARDONS UNE VILLE PROPRE.**

JUSTICE

Le Service d'accueil unique du justiciable

La loi du 16 novembre 2016 relative à la modernisation de la justice a instauré dans les juridictions le Service d'accueil Unique du Justiciable (SAU).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le SAU est un accueil physique et numérique qui permet à chaque justiciable d'être accueilli dans une juridiction à proximité, d'obtenir des renseignements sur toutes les procédures en général et d'obtenir des renseignements sur son affaire.

Grâce au site justice.fr, portail informatif du justiciable, les usagers ont la possibilité d'accéder à une information fiable et gratuite

et sont orientés dans leurs démarches pour toute procédure pénale et civile. Ils ont accès aux formulaires CERFA, à la liste des pièces justificatives et à tous les liens utiles. Enfin, grâce à des simulateurs, l'usager peut déterminer notamment sa capacité à obtenir l'aide juridictionnelle en fonction de ses ressources.

www.justice.fr

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

LAMIA BENSARSA REDA VOUS REÇOIT

SANS RDV TOUTS LES MERCREDIS
DE 16H À 17H30 À L'HÔTEL DE VILLE
ET SUR RDV : CABINET DU MAIRE 01 69 12 50 39

lemaire@mairie-juvisy.fr Juvisy GRAND PAYS

LE DÉPUTÉ À VOTRE ÉCOUTE

ROBIN REDA VOUS REÇOIT

SUR RENDEZ-VOUS AU
01 69 83 94 20

ASSEMBLÉE NATIONALE

yourdeputede@robinreda.fr

HOMMAGE

Christian Baumann nous a quittés

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition d'un enfant de la ville, d'un Juvisien de toujours particulièrement aimé par celles et ceux qui l'ont connu. Le 9 mars dernier, Christian Baumann nous a quittés et avec lui c'est une part de la mémoire de Juvisy qui s'en va. Cette mémoire, c'est celle des années 60, quand Christian le batteur montait son premier groupe de musique avec le chanteur Christophe et leur bande de copains. Cette mémoire, c'est aussi celle d'un homme très investi dans notre ville qui a transmis son optimisme et une infinie gentillesse

aux autres. Aujourd'hui, nous pensons à la famille qu'il a construite avec Chantal, son épouse, à ses fils Michel et Philippe et à tous ses amis.



ÉLECTIONS

Départementales et régionales reportées au 13 et 20 juin

En raison du contexte sanitaire provoqué par le Covid-19, la loi reporte à juin 2021 les élections départementales et les élections régionales prévues initialement en mars 2021.

Les élections départementales de 2021 auront lieu les 13 et 20 juin 2021, en même temps que les élections régionales afin de renouveler les 101 conseils départementaux de France. Les demandes d'inscription sur les listes électorales, devront être déposées au plus tard le vendredi 7 mai.

Service Population /01 69 12 50 00

Carnet d'état civil

MARIAGE

MERLLIÉ Raphaël et ROUILLARD Sandrine
Le 20 février 2021

BIENVENUE À

DUMEZ Méline
Née le 12 février 2021
ADANDEDJAN Aïden
Né le 11 février 2021
LOISON Lya
Née le 20 février 2021
BOUSRY Liam
Né le 24 février 2021
BOUSRY Joan
Né le 24 février 2021
BISSOL Naël
Né le 24 février 2021
NOSLEN BERTELY Kattaluna
Née le 25 février 2021
BOUDA Jonas
Né le 21 février 2021
SAINT-JUST Swan
Né le 2 mars 2021
VACHER Emmie
Née le 2 mars 2021

DÉCÈS

TRIMAILLÉ Veuve TOURRET Rose
Le 27 janvier 2021
BEUILLE Veuve DAUZET Jeannine
Le 16 février 2021
LESTAS épouse BESNARD Denise
Le 15 février 2021
CHAUVIN Veuve AVERLANT Monique
Le 22 février 2021
POITREAU Pierre
Le 13 février 2021
SORIA Jacques
Le 28 février 2021
MEFTAH Veuve DAHANE Fatma
le 6 mars 2021

INFOS PRATIQUES

Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux se tiendront à 19h30 à l'espace Pidoux de la Maduère les :

- jeudi 15 avril 2021
- jeudi 17 juin 2021

lemaire@mairie-juvisy.fr

GRUPE JUVISY NOUS UNIT ! (MAJORITÉ MUNICIPALE)

UNE VILLE QUI RASSURE : PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ POUR TOUTES LES FAMILLES !

Après une année de confinements en confinements et de gestion de la crise sanitaire, nous sommes nombreux à nous préoccuper de l'état psychologique du pays. Beaucoup ont remarqué la montée des tensions et des violences, que ce soit dans les familles ou dans l'espace public. Cette violence dans la société n'épargne pas non plus les établissements scolaires. Les yeux rivés sur les réseaux sociaux, les plus jeunes se laissent entraîner dans des rivalités futiles et alimentent la machine infernale du harcèlement numérique.

Le mois dernier nous avons eu à déplorer deux très jeunes morts dans notre département de l'Essonne. A Saint-Chéron et à Boussy-Saint-Antoine, des adolescents ont été tués dans des rixes de bandes sans autre raison que l'emballage collectif et la fureur. Cette tragédie a été suivie de près par celle de la jeune Alisha à Argenteuil, battue à mort par un

ex-petit ami et sa rivale. Le harcèlement et la haine gratuite peuvent frapper n'importe où, cela n'épargne aucun milieu social ni aucun territoire.

Outre le travail éducatif et de responsabilisation à mener dans les établissements par les enseignants eux-mêmes et bien entendu dans les familles par les parents, la ville intervient pour prévenir et lutter contre les violences des jeunes. La cellule de veille sécurité qui se réunit régulièrement autour de Madame le Maire permet d'échanger des informations cruciales avec la police nationale, la police municipale, les établissements scolaires et les gestionnaires de transports et de logements sociaux. C'est un outil précieux qui se traduit au quotidien par des échanges directs entre la mairie et les acteurs de terrain.

Mais tout n'est pas prévisible. Avec sa gare, Juvisy est une ville facilement accessible et la délinquance venue d'ailleurs doit être combattue avec réactivité. Cette année encore, le budget communal fait la part

belle au renforcement de nos moyens de surveillance et d'intervention. Nous continuerons d'améliorer l'équipement de notre police municipale dont l'expérience et le sang-froid sont régulièrement salués. Nous souhaitons la poursuite de l'extension du réseau des caméras de vidéoprotection, géré par l'intercommunalité, et ce en dépit des réticences qui subsistent encore chez certains maires de villes voisines. Ce réseau de caméras a fait ses preuves en diminuant drastiquement les attroupements et la délinquance aux abords de la gare RER.

Nous souhaitons donc la poursuite des efforts de notre ville pour améliorer encore la sécurité des Juvisiens et ne pas ajouter de l'inquiétude à l'inquiétude alors que dure la crise sanitaire.

Les élus de la majorité municipale
« Juvisy nous unit ! »

LE GROUPE JUVISY ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

JUVISY DOIT DAVANTAGE INVESTIR POUR SON AVENIR

Manque d'investissement pour l'avenir de notre Ville et des préoccupations sociales insuffisantes, telle est notre position face aux propositions de la majorité municipale pour le projet budget 2021.

En premier lieu, nous désapprouvons le budget d'investissement qui manque d'une grande ambition. En effet, la population continue de croître rapidement tout en rajeunissant. Pour que notre Ville, la plus dense de l'Essonne, accueille bien les nouvelles populations, il faut impérativement de nouveaux équipements publics. Nous sommes à un tournant de notre histoire, compte tenu des nombreuses constructions en cours et à venir. C'est maintenant qu'il faut penser à améliorer la qualité de vie, à réduire la pollution, à accueillir de nouveaux

enfants et à verdier notre ville.

Pour nous, la municipalité doit programmer de nouveaux équipements publics supplémentaires. Un nouveau groupe scolaire est tout à fait légitime, mais il sera insuffisant pour faire face aux augmentations d'effectifs au-delà de 2023. Il faut envisager d'autres investissements comme la construction de nouvelles crèches, tant les besoins sont criants pour les jeunes ménages, un nouveau centre de loisirs, la rénovation/agrandissement des gymnases. Au-delà de l'aménagement d'aires de jeux pour les enfants que nous approuvons, un vrai plan « vert » de verdissement de notre Ville doit être élaboré, ainsi qu'un « plan vélo » ambitieux.

Il est légitime que le nouveau groupe scolaire soit financé totalement par l'emprunt, puisqu'il va être utilisé par les nombreuses générations à venir, et ce d'autant plus que les taux d'intérêt sont très faibles.

Cette stratégie financière laisserait de la marge pour d'autres équipements indispensables à Juvisy.

Nous n'oublions pas que de très nombreux Juvisiens ont été durement impactés par la crise économique et sociale qui n'est malheureusement pas terminée. Aussi, nous approuvons le maintien des taux de fiscalité pour le budget 2021 et le refus de les augmenter afin de préserver le pouvoir d'achat des Juvisiens. Mais, nous désapprouvons le maintien en l'état des tarifs des activités et nous demandons qu'une nouvelle réflexion soit lancée afin de tenir compte de cette crise économique et sociale. Nous trouvons anormal le maintien en l'état du budget du CCAS et nous demandons qu'il soit augmenté en fonction des demandes d'aides justifiées.

Bernadette Avellano, Jean-Michel Costes, Coline Rogue, Alain Villemeur

LE COLLECTIF « JUVISY, RELEVONS LE DÉFI CITOYEN ! »

VOUS AVEZ DIT SÉPARATISME ?

La majorité municipale avance, parée de bons sentiments, dans son combat affiché pour soi-disant restaurer une laïcité à la française ; il s'agirait de réunir les citoyens autour des valeurs de la République et de la laïcité. Personne ne doit transiger sur cette valeur qu'est la laïcité telle que définie par la loi de 1905. Mais les institutions s'en chargent, les outils législatifs existent : il suffit de s'en emparer et de les appliquer sans faillir. Et la charte municipale n'apporte rien de plus dans ce combat.

Qui divise, qui sépare les Français ?

Ceux qui défendent leur hôpital public de proximité ou ceux qui soutiennent la vente de ce même hôpital public à une officine privée connue pour spéculer sur l'économie de l'or gris (gris comme les cheveux de nos Anciens) ?

Qui divise ? Qui sépare ?

Ceux qui appliquent une grille de quotient familial inéquitable socialement au lieu de s'emparer de cet outil pour lutter contre les inégalités réelles ?

Qui divise ? Qui fracture ?

Ceux qui surfent sur la peur de l'autre et tablent sur les caméras pour assurer la sécurité dans notre ville au lieu d'augmenter la présence humaine ?

Qui divise ?

Ceux qui proposent un budget 2021 pour la ville où le volet social figure en parent pauvre alors que, simultanément, la subvention à l'ACJ a été revue à la baisse ? Nous attendons toujours un plan social d'envergure pour faire face à la crise liée au Covid localement !

Qui divise ? Qui sépare ?

Ceux qui votent, sans broncher, des subventions aux écoles confessionnelles, en contradiction totale avec leur principe de laïcité affiché, là où il faudrait renforcer une école publique mise à mal, comme nos

hôpitaux, par une austérité budgétaire criminelle ?

Le séparatisme, c'est d'abord ce qui sépare les nantis, qui peuvent se passer des services publics, des classes moyennes et populaires, qui en ont besoin.

Ceux qui justifient un ordre où quelques-uns bénéficient de moyens pour contourner le recul des services publics dans nos territoires alors que tous les autres subissent le désengagement de l'Etat, ceux-là sont à l'origine du véritable séparatisme !

Pour réduire ce mal qui mine la société française, il faut d'abord lutter contre les inégalités sociales et les discriminations de toute origine : logement, éducation, santé, transports etc. Et cela passe par des investissements dans les services publics, dans l'éducation et dans le retour d'une présence humaine partout sur le territoire.

Le Collectif « Juvisy, relevons le défi citoyen ! »

SOUVENIR DU BOMBARDEMENT JUVISY - 1944

DIMANCHE **18 AVRIL** CIMETIÈRE ANCIEN
À PARTIR DE 10H30 RUE PETIT

CÉRÉMONIE PUBLIQUE SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA CRISE SANITAIRE

Juvisy
GRAND
PARIS

RENSEIGNEMENTS AU 01 69 12 50 56 // RETROUVEZ-NOUS SUR JUVISY.FR